



COMITE DU BOIS

CEE/NU

Commission économique pour l'Europe des Nations unies

66^{ème} SESSION

LE MARCHÉ DU BOIS EN FRANCE SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES A COURT TERME

Septembre 2008
Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires
Service de la forêt, de la ruralité et du cheval
Sous-direction de la forêt et du bois
Bureau du Développement Economique

SOMMAIRE

1. Tendances économiques générales et contexte politique	3
A. Note de conjoncture INSEE, juin 2008.....	3
B. Politiques publiques et initiatives privées en matières de produits forestiers.....	4
2. Evolution des marchés des produits forestiers	6
A. Matière première bois.....	6
B. Bois énergie et politiques de promotion.....	9
C. Produits forestiers certifiés.....	11
D. Produits transformés dérivés du bois et produits à valeur-ajoutée.....	12
E. Sciages.....	12
F. Panneaux dérivés du bois.....	14
G. Pâte à papier et papiers cartons.....	16
3. Tableaux	19
A. Indicateurs économiques (commerce extérieur).....	19
B. Production et commerce des produits forestiers en 2006, 2007 et 2008.....	22

Ce rapport intègre des données du Service central des enquêtes et études statistiques du ministère en charge de l'agriculture, du Service des études et des statistiques industrielles du ministère en charge de l'industrie (SESSI 2006 Le bois en chiffres) et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), ainsi que des informations fournies par divers organismes de la filière forêt-bois : la Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses (COPACEL), la Fédération nationale du bois (FNB), Forestiers Privés de France, Le Commerce du bois (LCB), l'Office national des forêts (ONF), PEFC France, l'Union de la coopération forestière française (UCFF), l'Union des fabricants de contreplaqués (UFC), l'Union des Industries du Bois (UIB), l'Union des industries des panneaux de process (UIPP).

Contact : michel.hubert@agriculture.gouv.fr

1. TENDANCES ECONOMIQUES GENERALES ET CONTEXTE POLITIQUE

A. NOTE DE CONJONCTURE INSEE - JUIN 2008 : UNE BAISSSE DE REGIME

Au premier trimestre de 2008, la croissance mondiale a rebondi après s'être nettement affaiblie au quatrième trimestre de 2007. Il s'agit toutefois d'une embellie passagère et le ralentissement à l'œuvre depuis la mi-2007 devrait se poursuivre sur le reste de l'année 2008.

Trois évolutions continuent en effet de peser sur l'économie mondiale. En cause, tout d'abord, la chute de la construction immobilière, qui ne donne pas de signal d'accalmie et touche aussi bien les États-Unis que l'Irlande, l'Espagne ou le Royaume-Uni.

Vient ensuite le renchérissement des matières premières agricoles et pétrolières, dont la poursuite alimente la hausse des prix à la consommation. La ponction ainsi opérée sur le pouvoir d'achat vient s'ajouter à la baisse de valeur du patrimoine immobilier pour freiner la consommation des ménages.

La crise des marchés financiers, qui incite les banques à freiner le crédit, tend enfin à se prolonger.

La France s'est tenue jusqu'ici à l'écart du ralentissement mondial, affichant encore une robuste croissance du PIB au premier trimestre (+0,6 %).

Mais les enquêtes de conjoncture signalent désormais un retournement des anticipations des chefs d'entreprise qui touche l'ensemble des secteurs.

Le ralentissement de l'économie mondiale pèse sur les carnets de commandes, de sorte que la production manufacturière ne devrait plus guère croître au cours des prochains trimestres.

La demande des ménages français tend en outre à s'affaiblir. Comme dans les autres pays industrialisés, la consommation pâtit de la hausse des prix des matières premières et le pouvoir d'achat du revenu ne devrait qu'assez faiblement progresser en 2008. Comme c'est le cas habituellement en phase de freinage du revenu, le taux d'épargne devrait baisser et soutenir la consommation. Mais cette baisse s'annonce modeste, les ménages semblent privilégier le maintien d'une épargne de précaution abondante.

En outre, la France subit à son tour un retournement du marché immobilier. L'investissement résidentiel des ménages, encore en croissance l'année dernière, devrait nettement baisser en 2008, comme le laisse attendre la chute des mises en chantier du début d'année.

Ainsi, la croissance française devrait être faible d'ici la fin de l'année (+0,0 % à +0,2 % par trimestre). Sur l'ensemble de l'année elle serait limitée à 1,6 %. La baisse du chômage, encore sensible au premier trimestre, devrait quasiment s'interrompre et le taux de chômage s'établirait à 7,1 % en France métropolitaine en fin d'année.

Au-delà des aléas récurrents portant sur l'environnement international de la France, et qui n'ont pas disparu (pétrole, taux de change, vitesse de résorption des tensions financières,...), ce scénario est affecté de deux aléas plus nouveaux.

Tout d'abord, si la chute des mises en chantier du début d'année se poursuivait dans les mois à venir, l'investissement des ménages pourrait amputer davantage encore la croissance française. À l'inverse, la bonne résistance dont a fait preuve jusqu'à présent l'investissement des entreprises pourrait se prolonger un peu plus longtemps qu'anticipé et soutenir ainsi l'activité.

B. POLITIQUES PUBLIQUES ET INITIATIVES PRIVEES EN MATIERE DE PRODUITS FORESTIERS

Encourager l'utilisation du bois comme biomatériau et source d'énergie

La volonté de mobiliser davantage la ressource bois dans le cadre d'une gestion durable a été clairement réaffirmée à l'issue du Grenelle de L'Environnement et des Assises de la forêt. Ces travaux menés en 2007 et 2008¹, ont permis de tracer de grands axes de travail qui concernent très largement la forêt et le bois (bâtiment, énergies renouvelables, biodiversité, territoires...). Les conclusions des tables rondes puis des comités opérationnels ont été traduites en projets de loi qui confirment notamment l'objectif d'accroître la production et l'utilisation de bois, en tant qu'éco-matériau et source d'énergie renouvelable.

La filière forêt-bois est en cours de structuration pour faire face à la montée en puissance rapide de la production de bois-énergie. Cela nécessite un accompagnement et un suivi attentifs, notamment en vue de limiter les conflits entre usages du bois pour l'industrie et usages pour l'énergie.

Un plan bio-matériaux comprenant le bois, les fibres du bois, la cellulose, a été remis au Premier Ministre en 2007. Les propositions faites dans le cadre du Grenelle de l'Environnement (création d'un label bois-construction, levées des obstacles réglementaires à l'utilisation du bois, relèvement du seuil d'incorporation de bois dans les constructions neuves) sont destinées, si elles étaient mises en œuvre, à augmenter la part du bois dans la construction.

Soutenir la mobilisation du bois

Les objectifs nationaux et européens conduisent à des scénarii de récolte supplémentaire de bois de 12 Mm³ par an en 2012 et jusqu'à 21 Mm³ en 2020, soit une augmentation de la récolte commercialisée de 60 % en 12 ans. Le soutien à la mobilisation de la ressource passe par des mesures qui devraient compléter celles déjà mises en œuvre dans le Plan de Développement Rural Hexagonal 2007-2013 (amélioration de la desserte forestière et modernisation des entreprises de récolte du bois), comme :

- ✓ renforcer les associations syndicales de gestion forestière afin de mettre à disposition des propriétaires privés un outil complémentaire aux démarches collectives (chartes forestières de territoire, plans de développement de massifs...) Cet outil peut favoriser une gestion de la propriété forestière plus dynamique dans le cadre d'un mandat de gestion donné par le propriétaire à l'association syndicale.
- ✓ encourager l'investissement forestier. La prorogation jusqu'en 2013 du dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement (DEFI), initialement prévu jusqu'en 2010, sous la forme d'une réduction d'impôt. De plus, le « DEFI forêt » sera renforcé par la modification du volet relatif aux travaux forestiers et la création d'un nouveau volet pour favoriser la réalisation de contrats de gestion en forêt et dynamiser la gestion forestière.
- ✓ développer la contractualisation de la commercialisation. L'Office National des Forêts (ONF) peut désormais vendre le bois issu des forêts publiques aux entreprises de la première transformation par contrats de commercialisation. La montée en puissance de ce mode de vente devrait sécuriser l'approvisionnement des entreprises. Par ailleurs, la simplification des démarches administratives dans le cas d'une exploitation regroupant des bois de plusieurs forêts communales permet aux communes volontaires de confier à

¹

Lancé début juillet 2007, le Grenelle de l'Environnement est un processus qui vise à mettre en œuvre, par le dialogue entre les acteurs de la société française, une nouvelle politique en matière d'environnement pour la France. La première phase a permis de dégager en octobre 2007 les grandes orientations. Le ministère de l'Agriculture a mobilisé tous les acteurs de la filière forêt-bois entre le 21 novembre 2007 et le 16 janvier 2008 au sein des Assises de la forêt afin de construire un plan d'action. Ces propositions de mesures concrètes ont ensuite été étudiées dans différents comités opérationnels du Grenelle de l'Environnement lors du premier trimestre 2008.

l'ONF le regroupement des travaux nécessaires à leur exploitation. Cette disposition donnera à l'ONF les moyens d'accélérer le développement des contrats d'approvisionnement, dans la mesure où il pourra organiser de manière groupée l'abattage, le façonnage et le débardage des bois de forêts communales, afin de mieux adapter l'offre à la demande des marchés.

✓ optimiser le transport de bois : jusqu'en 2009, le transport du bois rond est autorisé à des tonnages supérieurs à 40 tonnes sur des itinéraires définis par arrêté du Préfet de département. La pérennisation de cette dérogation au code de la route a été inscrite dans la Loi de Modernisation de l'Economie du 4 août 2008 (cf article 130) et devra permettre les investissements très lourds en véhicules et en infrastructures adaptés.

Dynamiser la filière bois

Jusqu'en 2007, le dynamisme du marché de la construction, principal utilisateur de sciages et de panneaux à base de bois a profité très largement aux sciages d'importation dans la mesure où la production française de sciages restait stable (9,9 Mm3 en 2007) alors que la demande augmentait (13 Mm3). Les scieries françaises manquant de moyens pour se développer et se moderniser, peinent en effet à répondre à une demande en produits plus élaborés (bois séchés, traités, rabotés...).

✓ relancer la compétitivité des scieries. Le plan engagé par le ministère de l'agriculture en 2007 se poursuit en 2008 et 2009 avec une enveloppe annuelle de l'Etat de près de 10 M€ destinée aux aides aux investissements. Il est proposé de compléter ce plan par la mise en place d'un amortissement dégressif accéléré pour la période du 31 juillet 2009 au 31 décembre 2013. L'objectif est une production de 2 Mm3 de sciages supplémentaires d'ici 2015.

Par ailleurs, l'interprofession France Bois Forêt, qui finance des actions favorables à l'intérêt général de la filière, devrait renforcer la structuration de la filière. L'interprofession France Bois Forêt, reconnue en février 2008, regroupe les propriétaires forestiers et les entreprises de récolte et de première transformation ; son accord interprofessionnel a été étendu par les pouvoirs publics aux fins de lever une contribution (CVO). La taxe affectée en vigueur dans le secteur de l'ameublement a été étendue par la loi de finances 2007 à l'ensemble des industries de la 2ème transformation du bois, ce qui dégage des moyens supplémentaires pour des actions collectives de la filière, comme :

- ✓ Promouvoir et communiquer pour développer l'utilisation du bois, la production forestière dans le cadre d'une gestion durable, la mobilisation de la ressource nationale, la transformation et la valorisation du bois,
- ✓ Soutenir les professionnels dans leurs démarches de prospection sur les marchés internationaux,
- ✓ Suivre l'activité et les marchés avec la création d'un observatoire économique permettant la mise en commun de données, leur analyse et leur publication régulière.

2. ÉVOLUTION DES MARCHES DES PRODUITS FORESTIERS

A. MATIERE PREMIERE BOIS (Bois ronds, y compris les grumes de sciage et le bois de trituration)

A.1. LA RECOLTE FRANÇAISE

La récolte commercialisée en 2000 et 2001 (respectivement 46 et 41 Mm³) traduit l'ampleur sans précédent des tempêtes de 1999. Depuis 2003, elle augmente régulièrement : 35,4 Mm³ en 2004, 36 en 2005, 36,5 Mm³ en 2006 (volumes sur écorce).

Entre 2005 et 2006, la hausse de la récolte en bois d'œuvre de conifères (+5,6%) et en bois de feu (+5,2%) a largement compensé le recul de la récolte en bois d'œuvre feuillus (-3.6%) et en bois de trituration et d'industrie (-1.9%). Les résultats provisoires indiquent que le volume récolté en 2007 atteint le niveau de l'avant tempête (37,8 Mm³ en 1999).

En 2006, les volumes commercialisés se répartissent comme suit :

- ✓ 5,9 Mm³ de bois d'œuvre feuillus (16,0% de la récolte totale)
- ✓ 15,6 Mm³ de bois d'œuvre résineux (42,8%)
- ✓ 11,5 Mm³ de bois de trituration et d'industrie (32,8%)
- ✓ 3,1 Mm³ de bois de feu (8,4%)

Il faut rajouter à cette récolte commercialisée la part de bois prélevé en forêt pour l'autoconsommation, essentiellement pour le bois de chauffage. Cette part représente un volume estimé à environ 23 Mm³.

La commercialisation des bois par les coopératives forestières

Les 3,5 millions de propriétaires forestiers privés ont commercialisé 21 Mm³ en 2006, soit 60% de la récolte totale. Les coopératives comptent de plus en plus d'adhérents : 100 000 propriétaires adhérents leur permettant de regrouper l'offre et de vendre en grande partie par contrats d'approvisionnement aux scieries et aux industries du bois.

Le volume de l'activité des coopératives en exploitation forestière et en commercialisation des bois est resté stable en 2007 (5.4 Mm³ de bois commercialisé). Cette stabilité moyenne cache en réalité de fortes disparités régionales, avec notamment une incidence parfois très sensible des intempéries subies dans les six premiers mois de l'année 2007, freinant les capacités de production. A l'inverse, dans d'autres régions, la croissance de la demande a pu pleinement faire sentir ses effets avec des volumes livrés en augmentation nette. Cette évolution favorable du marché du bois apparaît clairement si l'on analyse l'augmentation du chiffre d'affaires total réalisé par la coopération forestière. Cette augmentation est de + 12% par rapport à 2006, atteignant une valeur 2007 de 281 M€. Le rapprochement des chiffres de volume et des chiffres d'affaires illustrent de façon très sensible la poursuite du redressement des cours du bois observés depuis 2006.

La part des exportations en valeur est restée stable en 2007. Elles représentent 11,3 % du chiffre d'affaire total (11% en 2006). La demande intérieure reste donc forte.

Les volumes livrés à l'industrie de la trituration se sont élevés à 1,63 millions de tonnes, soit une augmentation de 8% par rapport à 2006. Cette augmentation est valable aussi bien au niveau des volumes de bois résineux (+9,6%) qui ont atteint 1,1 Mm³ en 2007 que des volumes de bois feuillus (+10,2%) qui s'élèvent à 536 000 m³ en 2007. Le volume de bois d'œuvre a globalement augmenté de 1.91% (2,6 Mm³ en 2007). Cette progression est portée par les volumes de résineux qui atteignent 2,1 Mm³ (+ 2.9% par rapport à 2006) alors que les volumes feuillus ont diminué de 12 000 m³ (-2.2% par rapport à 2006). Les organisations coopératives sont ici confrontées à une réelle difficulté qui touche l'ensemble

des producteurs forestiers français, à savoir la baisse continue depuis 10 ans des productions de sciages feuillus, qui sont en discordance avec la capacité de production du massif français. Les volumes vendus en bois de chauffage ne sont qu'en en très légère augmentation, du fait d'un hiver relativement doux, tout comme l'hiver 2006 (408 400 stères en 2007 contre 389 000 stères en 2006).

Les volumes commercialisés sous forme de bois abattus, façonnés, triés, et livrés directement aux usines sous contrat d'approvisionnement se maintiennent autour de 90 % des volumes totaux.

La coopération forestière est restée également très investie en 2007 en matière de production de plaquettes forestières à destination de l'énergie, en poursuivant son effort de structuration et d'amélioration de la filière de production et de logistique. Environ 80 000 tonnes de plaquettes forestières ont été produites pour l'année 2007.

En 2007, environ 56% des bois commercialisés par les coopératives sont des bois certifiés PEFC. Ce pourcentage est stable par rapport à 2006 dans un contexte d'augmentation général des volumes. L'exercice 2007 a été marquée par le renouvellement du certificat PEFC gestion durable du Groupe Coopération Forestière et le suivi du certification ISO 14001. Ces deux certifications concernent 12 coopératives forestières représentant plus de 90% du chiffre d'affaire de la coopération forestière française.

La récolte en forêts publiques

Les volumes de bois mobilisés (vendus ou délivrés) en 2007 dans les forêts publiques se sont élevés à 14,3 Mm³, dont 6,4 Mm³ proviennent des forêts domaniales et 7,9 Mm³ des forêts des collectivités (y compris 1,4 Mm³ délivrés au titre de l'affouage). Ces volumes représentent près de 40% des bois français mis sur le marché en France. Pour le bois d'œuvre de certaines essences la proportion est supérieure : 50% du chêne, 85% du hêtre et 50% du sapin ou épicéa mis en marché proviennent de forêts domaniales ou des collectivités.

La légère baisse des volumes mobilisés par rapport à 2006 (- 2%) s'explique par l'absence de stock (fort déstockage d'invendus en 2005 et 2006) alors que l'offre de bois est stabilisée. Les volumes vendus baissent de 3% alors que ceux délivrés en affouage² restent en forte hausse (+9%), conséquence d'une demande élevée des particuliers en bois de chauffage.

Toutes forêts publiques confondues, 82% des volumes ont été vendus « sur pied » (70% en bloc et 12% à la mesure) et 18% ont été façonnés et vendus bord de route. Par ailleurs, les ventes publiques par appel à la concurrence (appel d'offres ou adjudication) ont représenté 55% du volume vendu contre 36% pour les ventes de gré à gré, le solde (soit 9%) ayant été délivré aux collectivités pour l'affouage ou l'autoconsommation. Enfin, les volumes vendus sous forme de contrats d'approvisionnement ont atteint 1,5 Mm³ en 2007, soit 14% des volumes vendus en domanial et 9% en communal.

Les prix du bois

Comme en 2006, l'ensemble des marchés du bois s'est révélé très dynamique en 2007. Pour toutes les essences et qualités, la demande a été soutenue et les prix en hausse.

Ainsi, au terme de l'ensemble des ventes de 2007 pour les forêts publiques, le prix moyen du bois vendu (toutes essences et catégories confondues) est de 39,5 €/m³, contre 30,6 €/m³ en 2006, soit une hausse de 29%. Pour la première fois depuis les tempêtes, ce prix moyen dépasse celui relevé lors de la période 1996-1999 (37,8 €/m³).

² Droit historique des habitants d'une commune de prendre dans la forêt communale la quantité de bois nécessaire aux besoins de leur foyer, selon les modalités définies collectivement.

L'évolution des cours et les prix des principales essences font référence aux résultats des ventes d'automne 2007 de l'Office National des Forêts, qui constituent la principale référence en matière de ventes publiques.

- Le chêne est plus cher qu'en 1999 : La vigueur de la demande s'exerce sur tous les segments de marché : très haute qualité (tranche et merrain), qualités secondaires (parquets, charpente, traverse) comme les petits bois qui se sont consolidés notamment grâce au bois de chauffage.

Au total, les prix du chêne dépassent de plus de 40% ceux de 1999, en euros courants. Ainsi, en 2007, le cours moyen aux ventes d'automne des chênes de diamètre supérieur à 50 cm est de 171 €/m³ (+30% par rapport à 2006), contre 127 €/m³ en 1999 et 103 €/m³ en 2004

Cette situation est le résultat d'une vive concurrence à l'achat due à l'accroissement des besoins face à une offre stable. Le merrain d'origine française, avec une demande à l'exportation croissante, stimule le marché.

- La demande à la peine pour le bois d'œuvre de hêtre : Le hêtre est l'objet d'un regain d'intérêt qui permet un net redressement des cours. Ceux-ci restent néanmoins loin de ceux de 1999 pour les bois de qualité. Malgré la hausse de 15% des cours en 2007 (47 €/m³, contre 41 €/m³ en 2006), les hêtres de diamètre supérieur à 40 cm se vendent en moyenne moitié moins cher qu'à l'automne 1999 (95 €/m³). En revanche, grâce aux 25% d'augmentation constatés cette année, les arbres de diamètre inférieur, principalement destinés au marché de l'emballage et du bois de chauffage, ont retrouvé des cours proches de ceux observés avant les tempêtes.

- Les situations sont contrastées pour les résineux : Tous les résineux ont enregistré une hausse de prix de l'ordre de 10 à 15% lors des ventes d'automne. La demande est très forte dans le massif vosgien où les capacités de transformation sont importantes et où les prix, avec des augmentations de 40 à 50% par rapport à 2005, atteignent des niveaux jamais atteints. Dans les autres massifs, notamment dans les Alpes, dans les Pyrénées ou dans le sud du massif central, la demande se redresse. Mais la progression des cours de ces bois, beaucoup plus difficiles à mobiliser, est nettement plus limitée.

Le pin maritime connaît une hausse plus limitée. En effet, les prix ayant retrouvé dès 2004-2005 des niveaux proches de ceux d'avant la tempête, la progression des cours de cette essence est donc plus limitée. Elle est toutefois significative pour les petits et moyens bois qui bénéficient d'une exploitation mécanisée.

En conclusion, bénéficiant d'une conjoncture porteuse, grâce au dynamisme du secteur de la construction et plus généralement du redressement de l'économie française, les cours des bois sont, pour la deuxième année consécutive, tous à la hausse. Même si la tendance est plus ou moins marquée selon les essences et les créneaux de marché et si la baisse observée au lendemain des tempêtes n'est pas totalement résorbée pour certains produits, la nette reprise de la demande a permis aux propriétaires de forêts publiques de dégager des revenus en hausse sensible.

Les perspectives pour 2008

Les ventes de bois du 1^{er} semestre 2008 montrent que la demande reste très soutenue pour le chêne de toutes qualités, avec de nouvelles hausses de prix. Par contre, l'orientation est à la stabilisation de la demande et à un tassement des prix pour les résineux, avec un effet indirect de la chute des constructions aux Etats-Unis et des chablis récents en Allemagne et Autriche. Quant à la demande de hêtre, elle semble en baisse sauf pour les qualités inférieures, utilisées en bois de chauffage, et dont la demande reste soutenue.

A.2. LES ECHANGES DE BOIS RONDS EN 2007

Après deux années d'excédent suite aux tempêtes de 1999, le solde des échanges de bois ronds tempérés et tropicaux est redevenu déficitaire mi 2002. Il est resté globalement stable jusqu'en 2006 (- 15 M€) mais s'est nettement aggravé en 2007 (- 42 M€).

- **Les feuillus tempérés** : Les exportations de hêtre se redressent (+ 7% par rapport à 2006) et les exportations de grumes de chêne progressent encore en 2007 (+16 %). Le solde des feuillus tempérés s'améliore d'autant pour s'établir à + 121 M€. Multipliées par 2,25 en une année, les exportations de grumes de chêne vers la Chine continuent leur progression tout en restant limitées (3,2 M€)

- **Les résineux** : alors que les exportations progressent de manière importante (+ 17%), les importations augmentent de manière spectaculaire (+ 41%), essentiellement en bois d'œuvre. Cette hausse s'explique en partie par l'approvisionnement de scieries françaises en chablis allemands. Au final, le solde qui était encore excédentaire en 2005 est négatif en 2007 avec un résultat à - 33 M€.

-**Les bois tropicaux** : La France est le seul pays européen à produire encore des quantités industrielles de sciages tropicaux (143 000 m³ en 2006). Alors que la tendance est à la production des sciages, des placages et des contreplaqués dans les pays forestiers producteurs et à la substitution des grumes de bois tropicaux par des importations de sciages et de produits de seconde transformation, finis ou semi-finis, les importations en de bois ronds tropicaux ont augmenté en valeur en 2007 (+14 % par rapport à 2006) sous l'effet de la hausse des prix. Après plusieurs années de diminution liée à la baisse des volumes importés (344 000 m³ en 2006), le déficit de la balance commerciale en bois tropicaux s'établit en 2007 à - 123 M€ en 2007 (contre - 106 M€ en 2006).

B. BOIS ENERGIE ET POLITIQUES DE PROMOTION

Le bois est la première énergie renouvelable française. Sa consommation actuelle équivaut à plus de 9 millions de tep/an (tonne équivalent pétrole) soit près de 4% des besoins français en énergie. La consommation de bois-énergie concerne très fortement le secteur domestique (80%), puis le secteur industriel et enfin le secteur collectif et tertiaire ou elle est en plein développement.

Plusieurs programmes français contribuent actuellement au développement du bois-énergie en France, avec une priorité sur les secteurs industriels et collectif/tertiaire :

Le programme bois-énergie de l'Ademe

Un programme de soutien au développement du bois-énergie 2000-2006 a été développé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Ce programme a été évalué début 2007 avec les principaux résultats suivants :

- 1800 chaufferies industrielles et collectives ont été installées (pour un engagement initial prévu de 1000),
- 100% des objectifs de réductions des émissions de CO² (750 kCO²) et de substitution d'énergie fossile (317 ktep) ont été atteints,
- les appareils indépendants performants se développent grâce au programme de labellisation « Flamme verte » et au crédit d'impôt accordé aux particuliers depuis 2005.

Le programme bois-énergie se poursuit avec un objectif actuel d'énergie fossile substituée de 80 000 tep/an. Il est recentré sur des opérations supérieures à 1 MW. Les actions

prioritaires portent sur la réduction des émissions polluantes et sur la diversification des approvisionnements, notamment vers la plaquette d'origine forestière.

Un programme complémentaire de la Fédération nationale des communes forestières de France, appelé « 1000 chaufferies en milieu rural », a été lancé pour des opérations regroupées de petite taille en milieu rural. Dans le cadre de ce programme un outil spécifique dénommé « plan d'approvisionnement territorial » a été élaboré et testé en 2007/2008. La préparation d'un programme de déploiement est en cours pour 2009.

Les programmes énergétiques électricité et cogénérations

Une loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique a été adoptée le 13 juillet 2005 et prévoit :

- qu'il convient d'atteindre une production intérieure d'électricité d'origine renouvelable de 21% de la consommation intérieure d'électricité totale d'ici 2010,
- que le développement des énergies renouvelables thermiques constitue une priorité et doit permettre, d'ici à 2010, une augmentation de 50% de la production de chaleur d'origine renouvelable.

La programmation pluriannuelle des investissements électriques 2007-2015 prévoit des investissements pour la production d'électricité à partir de biomasse à hauteur d'une puissance installée de 1000 MW en 2010 et 2000 MW en 2015.

Dans ce cadre, deux appels d'offres ont été lancés par le ministère de l'énergie, l'un en 2004 et l'autre en décembre 2006 dont les résultats ont été publiés en juin 2008. 22 nouvelles centrales biomasse ont ainsi été retenues qui vont faire appel à 1 million de tonnes de plaquettes forestières et 250 000 tonnes de broyats de bois.

Le Grenelle de l'Environnement et les nouveaux objectifs pour 2020

Les Assises de la forêt ont mobilisé, entre le 21 novembre 2007 et le 16 janvier 2008, plus de 120 participants et la contribution du bois aux énergies renouvelables a été un axe de travail important. Les conclusions du Grenelle de l'Environnement ont également placé la filière forêt-bois au centre des enjeux qui permettront de relever le défi des énergies renouvelables et du changement climatique.

Une ressource complémentaire de bois pour répondre aux nouveaux besoins (énergie et matériau) a été identifiée. Une large part de cette récolte (directe ou sous forme de sous-produits de la première transformation) pourrait être orientée vers l'énergie pour une contribution supplémentaire attendue de 4 Mtep. Le bois représenterait ainsi 20% de l'effort national supplémentaire à fournir d'ici 2020.

Cette mobilisation est possible, dans le cadre d'une gestion durable de forêts, en valorisant mieux les résidus de l'exploitation forestière et en récoltant plus largement des peuplements insuffisamment exploités. La filière forêt-bois est en cours de structuration et d'organisation pour faire face à la montée en puissance rapide de la production, notamment de plaquettes forestières.

Des mesures ont été adoptées à l'issue des Assises de la Forêt afin de dynamiser la gestion forestière, structurer l'offre de bois et faciliter le transport (voir paragraphe B). D'autres mesures sont toujours à l'étude pour soutenir de manière plus ciblée la mobilisation supplémentaire de bois.

C. PRODUITS FORESTIERS CERTIFIES

Le système de certification français

Les acteurs de la filière forêt-bois française ont mis en place un schéma PEFC France en 2001, révisé en 2006 pour une nouvelle période courant jusqu'en 2011. En même temps, une initiative FSC France a été lancée en 2006 qui poursuit ces travaux pour le développement du schéma FSC en France

Le processus de certification pour la forêt de Guyane est toujours en cours. Les travaux se poursuivent localement en lien avec toutes les parties prenantes pour la mise en place d'un référentiel propre à la forêt guyanaise. Ce référentiel sera ensuite soumis à la reconnaissance des schémas de certification PEFC et FSC.

Bilan de la certification en France

PEFC *Programme pour la reconnaissance des schémas de certification* (données 30 juin 2008) :

- 4,5 millions d'hectares sont certifiés, soit 31% de la forêt française dite de production. La certification concerne la totalité des forêts domaniales de production, 60% des forêts des collectivités et près de 15 % de la forêt privée,
- 1235 entreprises ont une chaîne de contrôle.

FSC *Forest Stewardship Council* (données avril 2008) :

- 18 000 ha sont certifiés,
- 162 entreprises ont une chaîne de contrôle.

Les volumes de bois certifiés ont évolué de la manière suivante :

	2005	2006	2007(p)
Récolte certifiée <i>(en millier m3 ronds sur écorce et en % du total de la récolte commercialisée)</i>	10 905 31%	14 891 41%	16 557 44%
Sciages certifiés <i>(en millier de m3 sciés)</i>	1 671 17%	2 079 21%	2 238 23%

(p) données provisoires

Perspectives de la certification

La certification de la propriété forestière privée stagne depuis quelques années, compensée par des progrès réalisés dans les forêts des collectivités. Les chaînes de contrôle continuent elles de progresser montrant l'intérêt que les secteurs de la transformation et de la distribution accordent à la forêt.

Plusieurs éléments devraient permettre à la certification de poursuivre une dynamique forte ces prochaines années:

- la progression des produits bois certifiés devrait s'accélérer sous l'effet de la politique d'achats publics de produits bois (circulaire du Premier Ministre de 2005). Le Grenelle de l'environnement a confirmé l'orientation que 100% des produits bois mis en oeuvre dans les achats publics en 2010 soient certifiés ou issus de forêts gérées durablement. Cet effort doit concerner tout particulièrement la construction publique,
- le secteur de l'imprimerie est très actif et dynamique dans sa demande de pâte d'origine certifiée,

- la grande distribution recherche à étoffer son offre de produits certifiés dans le domaine des menuiseries, parquets, produits bois d'ameublement et d'aménagement,
- les acteurs de la coopération forestière ont engagé un programme visant à atteindre pour l'ensemble de leurs adhérents 1,5 million d'hectares de forêts certifiées d'ici 2010 avec 90% des bois vendus certifiés par les coopératives (soit un doublement par rapport à 2006).
- les propriétaires privés ont engagé des travaux visant à mieux mobiliser les propriétaires en vue de la gestion et certification de leur propriété. Les collectivités locales poursuivent le travail engagé.

La poursuite de la certification et de la mise en place de chaînes de contrôle est une nécessité si l'on veut éviter des tensions trop fortes sur la demande de ce type de produits.

D – PRODUITS TRANSFORMES DERIVES DU BOIS ET PRODUITS A VALEUR AJOUTEE

Meubles et sièges en bois : le principal déficit commercial de la filière bois

La fabrication de meubles en France repose sur une production industrielle atomisée et renforcée par un artisanat puissant qui emploie environ 25 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros en 2005.

Le marché du meuble français fait l'objet d'une concurrence internationale agressive avec la montée en puissance des fabricants des pays de l'Est et de la Chine, qui bénéficient de coûts de main d'œuvre bien moins élevés. Ce secteur constitue le principal déficit de la balance commerciale de la filière bois (-2,0 milliards d'euros en 2007). L'augmentation du déficit de 12 % par rapport à 2006 s'explique par une hausse des exportations qui se ralentit (+ 6%) alors que celle des importations s'accélère (+ 10%).

L'union des industries françaises de l'ameublement a lancé un plan sectoriel pour la période 2006-2010 pour engager la mutation du secteur. Elle devrait s'appuyer notamment sur l'innovation et le travail en réseau.

Menuiseries en bois : un déficit important malgré le maintien des exportations

Le secteur des menuiseries extérieures, portes, coffrage, charpentes et parquets en bois³ a bénéficié d'une conjoncture du bâtiment très favorable en France. Les exportations (159 M€ en 2007) sont restées stables en valeur entre 2006 et 2007 mais suite à l'augmentation de 12 % en valeur des importations, la balance commerciale s'est nettement aggravée (-234 M€ en 2007 contre -192 M€ en 2006).

Les sous-secteurs des menuiseries extérieures et des portes sont particulièrement déficitaires (-70 M€ en 2006) ainsi que celui des pièces en charpentes (-113 M€ en 2006) qui évolue avec l'arrivée des produits structuraux reconstitués (lamellé collé, bois massifs reconstitués...) peu fabriqués à l'heure actuelle en France.

Emballage en bois brut (hors carton) : la tonnellerie en pointe

Le secteur de l'emballage en bois a pour principaux débouchés l'agroalimentaire (emballages légers et tonnellerie), ainsi que le transport et la logistique (palettes, caisses).

Les échanges commerciaux sont largement excédentaires du fait de l'excellente tenue des exportations d'ouvrages de tonnellerie, dont le solde économique s'est encore amélioré

³ L'ensemble de ce secteur est regroupé au sein du code 4418 dans les statistiques douanières. Il comprend les charpentes et poutres, les fenêtres et portes extérieures, les portes planes et de placard, les parquets contre collés et autres

(+ 7%, à 321 M€ en 2007). Cependant le déficit du secteur des emballages pour le transport et la logistique (-44 M€ en 2007) a été multiplié par 3,2 entre 2006 et 2007.

E. LES SCIAGES

E.1. EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DES ECHANGES

Une production qui stagne

Alors que le nombre d'entreprises a été divisé par 2 en 15 ans, l'industrie française du sciage a vu sa production stabilisée à un niveau proche de 10 Mm3. La France produit environ 10% des volumes de sciages de l'UE 27 et se situait en 2005 au 5^{ème} rang pour les sciages de résineux et au 1^{er} rang pour les sciages de feuillus.

La production de sciages résineux a augmenté régulièrement en France (+ 15% sur la période 1990-2005), mais dans des proportions moindres que dans l'UE 15 (+ 40% dans la même période). Par contre, la production de sciages de feuillus tempérés et tropicaux est en net repli, notamment depuis les tempêtes de 1999 (- 46% sur la période, - 23% entre 2001 et 2005).

Une première estimation statistique pour l'année 2007 donne une production de 8 Mm3 de sciages de résineux (- 0,5% par rapport à 2006) et de 1,9 Mm3 de sciages de feuillus tempérés ou tropicaux (- 0,8% par rapport à 2006).

Un déficit de la balance commerciale qui s'aggrave

En 2007, la dégradation du déficit de la balance commerciale s'est accélérée pour les sciages de résineux (+ 29 % par rapport à 2006) pour atteindre un déficit historique de 737 M€. Les importations continuent leur progression (+ 22%, à 882 M€), alors que les exportations reculent (- 5% à 144 M€).

La croissance de la consommation de sciages de résineux en France, liée à la bonne tenue du bâtiment et aux campagnes de promotion du bois, profite majoritairement aux sciages d'importation, essentiellement en sapin-épicéa. Avec un volume d'environ 3,5 Mm3, ceux ci représentent aujourd'hui le tiers de la consommation française.

La France exporte environ 460 000 m3 et importe 180 000 m3 de sciages de feuillus tempérés. Le solde de la balance commerciale s'est encore amélioré de 8% pour s'établir à 94 M€ en 2007. Si les exportations de sciages de chêne se maintiennent à un très bon niveau, celles de sciages de hêtre se redressent après plusieurs années de baisse.

Les importations de sciages de bois tropicaux (- 243 M€ en 2007 pour environ 800 000 m3) contribuent à creuser le déficit de la balance commerciale de sciages qui atteint un niveau record de - 873 M€ en 2007. Après une décrue en 2006, la valeur des importations de sciages de bois tropicaux progresse fortement (+ 22 %) dépassant ainsi leur niveau des années 2000 et 2001. En 2007, ces importations proviennent en valeur pour 37 % d'Afrique occidentale, 49 % du Brésil et 14 % d'Asie du Sud-Est.

E.2. ANALYSE DES MARCHES

Analyse des marchés des Sciages résineux

Au cours de l'année 2007, les scieries ont pu procéder à des réajustements significatifs de prix puisque la demande de sciages a été stimulée par la forte activité du secteur de la construction et l'importance de la demande de l'emballage.

Dès la fin 2007 et au cours du premier semestre, la tendance s'est inversée : l'hiver clément n'a pas entraîné de baisse de production dans les scieries européennes, et les produits français se sont trouvés confrontés à une très vive concurrence des sciages résineux allemands et, dans une moindre mesure, scandinaves, qui se sont redéployés sur les marchés européens suite à la très grave crise immobilière enregistrée aux Etats-Unis dont les marchés se sont brutalement fermés aux importations de sciages.

Les prix des sciages français se sont à nouveau orientés à la baisse en 2008, celle-ci atteignant au cours du premier semestre 5 à 10 % suivant les qualités en sapin épicéa, un peu moins en pins, bien que le retournement de la conjoncture immobilière espagnole ait eu une incidence sur les prix des sciages de pin maritime. Le marché de l'emballage, tiré par la palette, subit également le contrecoup d'une baisse générale d'activité.

La seule perspective favorable pour les mois à venir repose sur le marché de l'entretien et de la rénovation qui offre des débouchés importants pour les produits du bâtiment. Moins soumis aux aléas de la conjoncture que le marché du neuf, il est aussi le marché de référence des entreprises artisanales. Avec une hausse de l'activité de + 2,3 % en prix constants, ce marché progresse en 2007 à un rythme supérieur à celui du produit intérieur brut (+ 1,9 %) et si cette croissance s'est avérée ces dernières années moins forte que celle de la construction neuve (+ 4,2 % en prix constants), elle est en revanche beaucoup plus régulière sur le long terme.

Les orientations du « Grenelle de l'Environnement » devraient par ailleurs favoriser la consommation de bois dans l'habitat.

Analyse des marchés des Sciages feuillus

L'activité des scieries de chêne, soutenue tout au long de l'année 2007, connaît un certain ralentissement au premier semestre 2008. La demande est moins soutenue, notamment sur les avivés où les prix des sciages sont difficilement réajustés aux hausses de prix de la matière première. La très forte concurrence exercée notamment par la Chine sur le marché du parquet et la délocalisation d'une grande partie des fabricants de meuble pèsent sur l'activité des scieries, obligées de se reporter sur certains créneaux de la menuiserie et sur certaines niches.

En revanche, la demande est très soutenue sur les pièces équarries de qualité charpente, liée à la bonne activité de la rénovation, et des réajustements de prix de l'ordre de 13 % sur un an.

En hêtre, les prix des sciages ont du mal à se stabiliser et ont accusé des baisses comprises entre 6 et 13 % au cours du deuxième semestre. Les prix des grumes, après avoir augmenté de 5 à 7 % à l'automne 2007, ont diminué depuis. On assiste depuis un an à une reprise très forte de la demande de la SNCF en traverses à des prix plus élevés qui ont incité à l'augmentation de la production de traverses en hêtre.

F. PANNEAUX DERIVES DU BOIS

F.1. PANNEAUX DE PROCESS

L'année 2007 a été caractérisée par une croissance de la production et des ventes. L'activité panneaux de process a été très soutenue pendant les 9 premiers mois de l'année. Un retournement de tendance a toutefois eu lieu dans le dernier trimestre 2007. Il s'est principalement manifesté par une augmentation des stocks durant le dernier trimestre de l'année.

La consommation intérieure de panneaux particules a augmenté de 1,6% et atteint 4,4 millions de m³, soit 11,5% de la production de panneaux de particules de l'Union Européenne. Les exportations ont très légèrement baissé en raison de la demande intérieure

très forte (en croissance de près de 4% par rapport à 2006) malgré des résultats à l'exportation excellents pour les panneaux de particules surfacés mélaminés⁴. Les importations ont également légèrement baissé en 2007.

Des approvisionnements bois rendus difficiles par la concurrence du bois énergie, les augmentations de prix de la colle et de l'énergie ont tempéré les résultats de cette année 2007.

La croissance de la consommation de panneaux MDF en France (+1,4% en 2007) s'est traduite par une hausse des importations puisque les ventes de MDF français sur le marché intérieur ont légèrement baissé. La production française, exportée pour plus de 70 % (majoritairement vers les pays de l'Union européenne), est en progression (+1,2%, à 1,2 millions de m³). La France est le 4ème producteur de MDF en Europe après l'Allemagne, la Pologne et l'Espagne.

Les marchés de l'OSB se situent principalement à l'export et l'un des marchés importants en 2006 et début 2007 était l'Amérique du Nord. La crise de l'immobilier dans ce pays a fortement touché ce type de panneau et dès la fin du 1er trimestre 2007, une chute de plus de 30% des ventes à l'export a été enregistrée. En fin d'année, les stocks avaient considérablement augmenté malgré un ralentissement de la production.

Il n'y a pas eu d'investissement significatif pendant l'année 2007 et les outils de production ont travaillé au maximum de leur capacité.

Le développement assisté du marché du bois énergie a entraîné une augmentation très forte de la demande en bois dans les premiers mois de l'année 2007 et plus particulièrement en bois utilisé par les industries des panneaux de process. Au début de l'année des entreprises ont dû réaliser des arrêts techniques par manque de bois mais le ralentissement de la demande en panneaux explique que les parcs à bois étaient pleins à la fin de l'année. Les producteurs de panneaux restent inquiets vis-à-vis des effets du développement du bois énergie sur l'équilibre de la filière.

F.2. PANNEAUX DE CONTREPLAQUES

Pour tous les produits, on peut noter une légère baisse des ventes de la production française sur le marché intérieur et une augmentation des ventes à l'exportation. En un an les volumes exportés par l'Allemagne vers la France ont doublé, les volumes provenant directement de Chine ont augmenté de 39% et ceux provenant d'Indonésie ont diminué de moitié.

En ce qui concerne le contreplaqué tropical, la demande du marché français a augmenté en 2007. La hausse des importations a été de 31 000 m³ (dont 17 000 m³ pour les seuls panneaux d'origine chinoise) alors que la baisse de production n'était que de 3 000 m³. La hausse des prix a été significative tant pour les produits nationaux que pour les produits d'importation.

En ce qui concerne les contreplaqués résineux, la production a légèrement augmenté tandis que les importations diminuaient de façon significative (-15%), notamment pour les produits arrivant de Belgique ou d'Italie. A la fin de l'année la société Thebault a démarré l'activité de sa nouvelle usine située dans les Landes.

L'activité au début de l'année 2008 a marqué un fléchissement, avec une confirmation de la baisse de la demande en contreplaqué exotique constatée à la fin de l'année 2007.

⁴ On assiste à un « ennoblissement » des panneaux : en 2007, 32% de la production ont été surfacés avec du papier mélaminé

G. PATE A PAPIER ET PAPIERS CARTONS

L'activité papetière en 2007

La demande domestique de papiers et cartons a crû en 2007 de + 2 % et atteint 11,133 millions de tonnes, après une augmentation de + 0,8 % en 2006, année qui avait mis un coup d'arrêt à cinq ans de repli ou de faible croissance de la consommation.

Avec près de 9,9 millions de tonnes, la production de papiers et cartons en 2007 enregistre un repli de 1,4 % par rapport au niveau atteint en 2006, année où la production avait reculé de 3,1 %. La comparaison des chiffres de production 2006 et 2007 doit cependant prendre en considération qu'en 2006, 10 sites, correspondant à un recul de la capacité d'environ 600 000 t, avaient été fermés en cours d'année. En 2007, quatre sites ont définitivement cessé leur activité, réduisant la capacité de l'industrie papetière de 135 000 t. Toutefois, en sortant du champ de la comparaison inter-annuelle les entreprises ayant arrêté leur production en 2006 ou en 2007 (ceci afin de corriger le biais introduit par la réduction du nombre des sites de production), il apparaît que la production a augmenté de 2 %.

La conséquence d'une augmentation de la consommation et d'un recul de la production est une poursuite de la croissance des importations en 2007. Atteignant 6,57 millions de tonnes, elles ont, en effet, été supérieures de 2,7 % à leur niveau de 2006.

Au contraire des importations, les exportations françaises ont enregistré un net recul en 2007. En baisse de 3,4 % par rapport à leur niveau de 2006, les livraisons françaises vers l'étranger ont chuté dans des proportions un peu plus importantes que la production, le taux d'exportation de l'industrie papetière française reculant ainsi légèrement, de 55 % en 2006, à près de 54 % en 2007. A l'extérieur de la zone Euro, les exportations ont baissé vers l'ensemble des grandes zones, avec un recul marqué vers l'Amérique du Nord (- 21,6 %), en raison de l'effet de parité entre l'euro et le dollar. Cette appréciation de la devise européenne a par ailleurs accru la concurrence, au sein de la zone Euro, dans la mesure où les marchés libellant leurs achats en dollar se sont fermés aux entreprises papetières des pays européens.

Les consommations de matières premières fibreuses

La production de pâtes à papiers s'est établie à 2,4 millions de tonnes, en recul de 3,7 %, en raison notamment d'incidents de productions sur des unités de forte capacité. Ce recul de la production s'est accompagné d'un léger repli des réceptions de bois (- 2,8 %), qui se sont élevées à 8,6 millions de tonnes. Ce bois, composé pour 31 % de produits connexes de scieries et pour 69 % de bois ronds, provient à 92 % de France, et pour le reste essentiellement des pays limitrophes.

Le recul de la production de papiers et cartons a conduit à une diminution de la consommation de Papiers et Cartons Récupérés de 1,7 % (atteignant 5,95 millions de tonnes), ainsi qu'à une stabilisation du taux d'utilisation (60,3 %). Dans le même temps, les quantités récupérées ont connu une progression limitée (+1,2%), induisant une quasi-stabilisation du taux de récupération apparente (près de 63,6%). Cette évolution marque une rupture par rapport à la progression rapide de la récupération au cours des années précédentes. Ainsi, 2007 aura été caractérisée par une quasi-stagnation du taux d'utilisation et du taux de récupération, traduisant une pause dans le développement de la récupération et du recyclage.

La situation économique du secteur

En ce qui concerne l'évolution du prix de vente des papiers et cartons, 2007 a été marquée par une poursuite du redressement de l'indice calculé par l'INSEE, en raison de la combinaison d'un meilleur équilibre entre l'offre et la demande, et de l'intégration dans le coût de revient d'une partie des augmentations des matières premières et de l'énergie. En comparant 2006 et 2007, il apparaît en effet que l'indice moyen des prix a augmenté de 6 %, pour atteindre 101,3 (base 100 en 2000) en décembre 2007.

L'évolution des prix de vente a par ailleurs permis d'atteindre en 2007 une valeur de la production de 6,22 milliards d'euros, ce qui correspond à une augmentation du chiffre d'affaires de l'ordre de 4,1 % par rapport à 2006.

Toutefois, de nombreux coûts de production ont continué en 2007 leur croissance. En ce qui concerne les matières premières fibreuses, le bois de trituration utilisé en France a vu son prix augmenter quoique de manière différenciée selon les bassins d'approvisionnement des usines. Les prix de la pâte à papier de référence (NBSK) exprimés en USD ont pour leur part crû de près de 16 % sur un an (mais la hausse est limitée à un peu moins de 4 % en euros). Pour les fibres récupérées, même si elles sont variables selon les sortes, les hausses sont pour beaucoup comprises entre 20 % et 30 %.

Le renchérissement des combustibles fossiles a eu un impact direct sur la facture de gaz de certains sites, ainsi que sur celle des produits chimiques. Le renchérissement du pétrole a également contribué à une augmentation du coût du transport routier, qui, en moyenne annuelle, a augmenté de 6,6 % pour la longue distance et de 5,6 % pour le transport dit « régional ». Par ailleurs, la tension sur les matières premières agricoles a conduit à une augmentation du prix de l'amidon, qui entre décembre 2006 et décembre 2007 s'est enchéri de plus de 30 %.

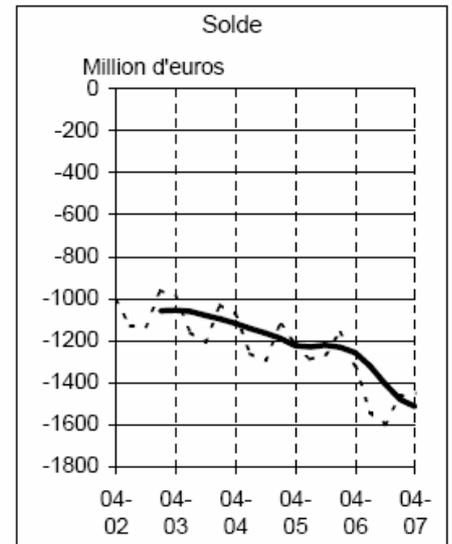
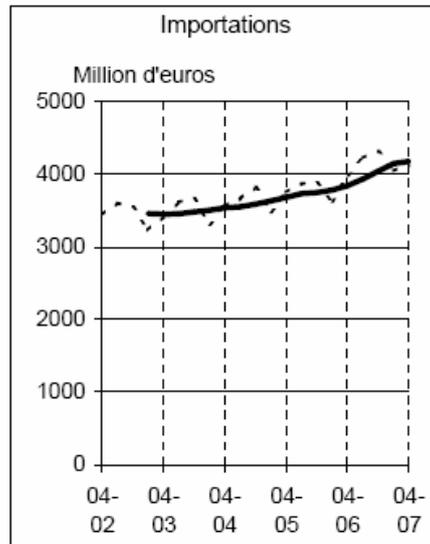
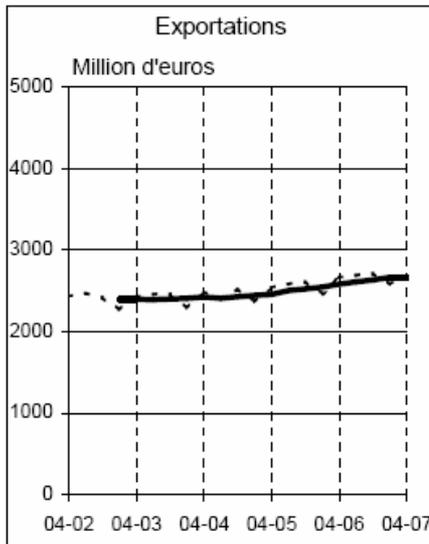
3. TABLEAUX

A Indicateurs économiques : Scees

D'après Agreste Conjoncture – Bois et dérivés – infos rapides, mars 2008 ; source : Douanes

Balance commerciale globale de la filière bois : Le déficit franchit le seuil des 6 milliards d'euros

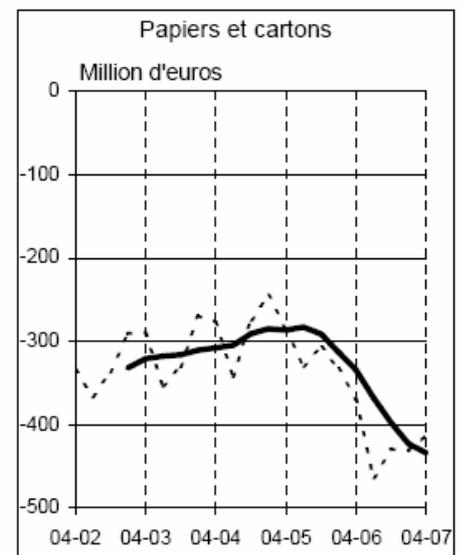
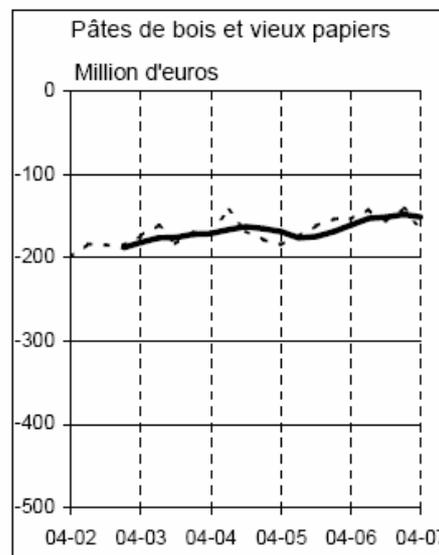
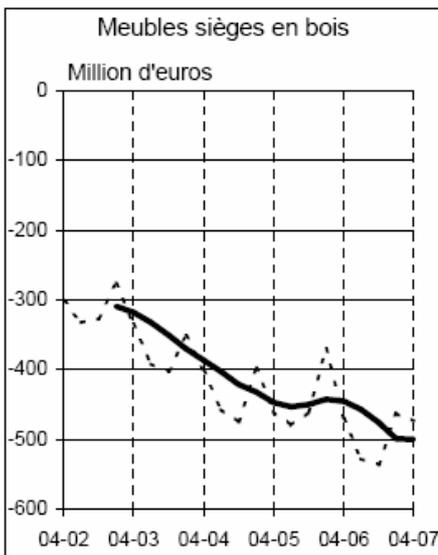
----- ensemble filière bois : donnée trimestrielle brute
 ——— ensemble filière bois : donnée trimestrielle corrigée des variations saisonnières



Meubles, pâtes, papiers : les gros poids du déficit :

La hausse des importations de meubles en bois se poursuit

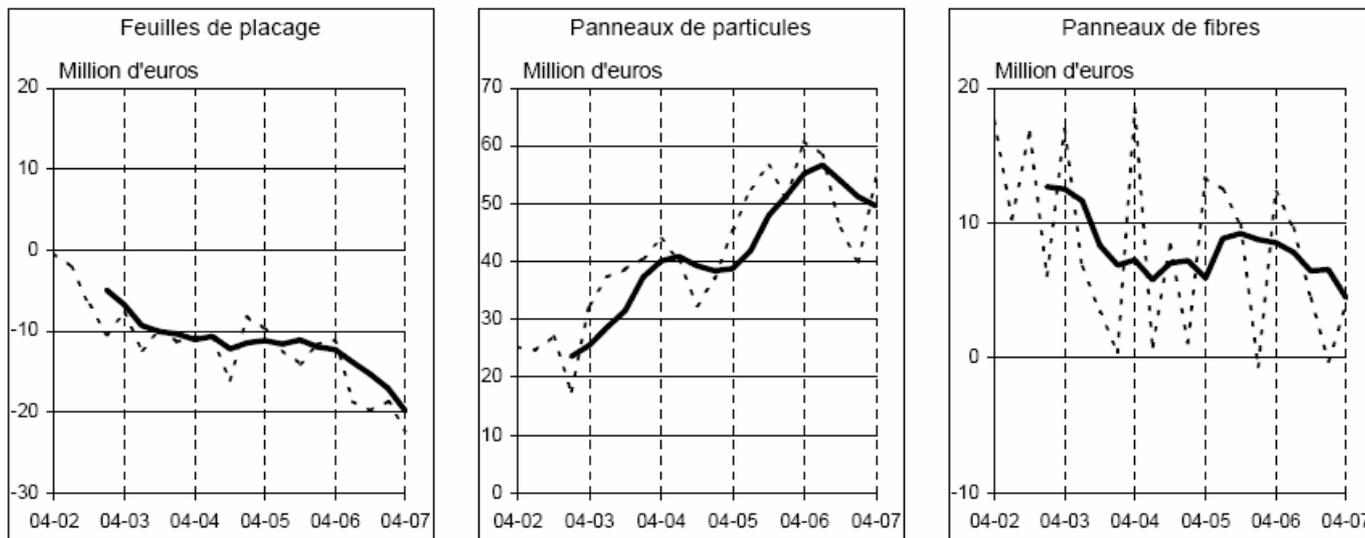
----- solde des échanges : donnée trimestrielle brute
 ——— solde des échanges : donnée trimestrielle corrigée des variations saisonnières



**Travail mécanique du bois :
les exportations de panneaux marquent un palier**

la dégradation des feuilles de placage se poursuit

----- solde des échanges : donnée trimestrielle brute
 ——— solde des échanges : donnée trimestrielle corrigée des variations saisonnières

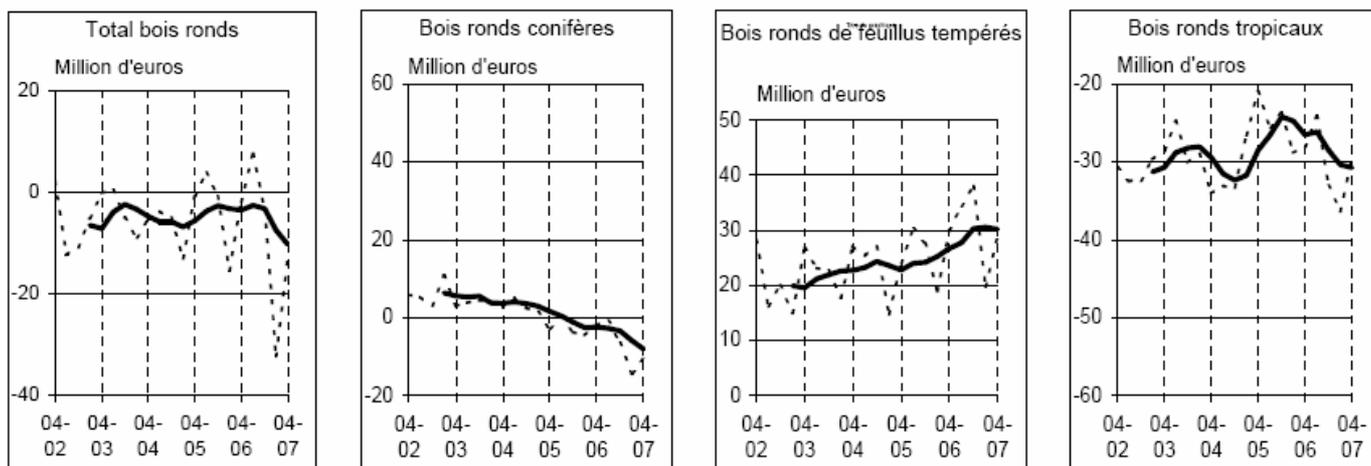


Bois ronds :

les exportations de grumes de chêne vers la Chine continuent leur progression

les importations de grumes de tropicaux progressent à nouveau

----- solde des échanges : donnée trimestrielle brute
 ——— solde des échanges : donnée trimestrielle corrigée des variations saisonnières



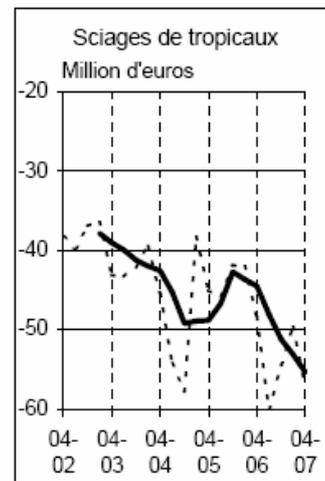
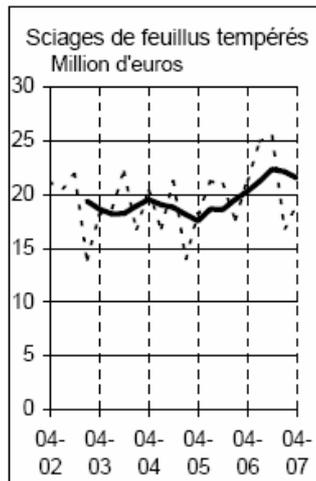
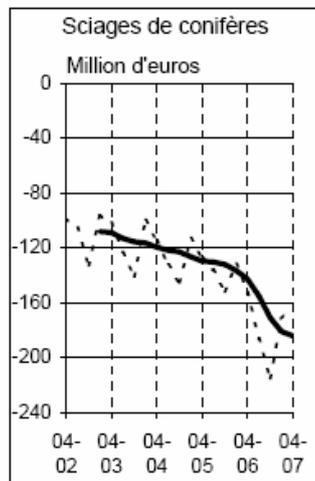
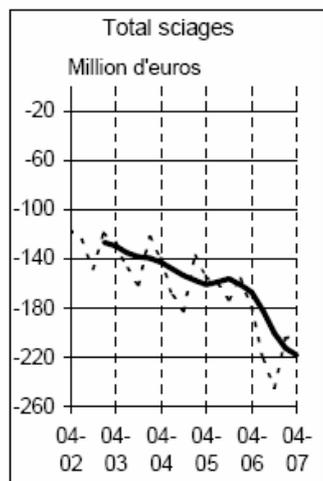
Les sciages :

les importations de sciages résineux s'approchent du seuil de 900 millions d'euros

les importations de sciages tropicaux s'approchent du seuil de 250 millions d'euros

----- solde des échanges : donnée trimestrielle brute

— solde des échanges : donnée trimestrielle corrigée des variations saisonnières



B. Production et commerce des produits forestiers en 2006, 2007, 2008 et 2009
Tableau TC 1 en équivalent bois rond (source SCEES)

Product Code	Product	Unit	Historical data		Revised	Estimate	Forecast
			2006	2007	2007	2008	2009
1.2.1.C	SAWLOGS AND VENEER LOGS, CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	13 414	14 000	13 977	14 300	14 630
	Imports	1000 m ³	737 #	900 #	1 129	1 106	1 083
	Exports	1000 m ³	918 #	1 193 #	942	865	794
	Apparent consumption	1000 m ³	13 233	13 707	14 164	14 541	14 920
1.2.1.NC	SAWLOGS AND VENEER LOGS, NON-CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	5 178	5 200	5 611	5 700	5 790
	Imports	1000 m ³	643 #	634 #	585	689	811
	Exports	1000 m ³	912 #	954 #	871	778	694
	Apparent consumption	1000 m ³	4 909	4 880	5 325	5 611	5 913
1.2.1.NC.T	of which, tropical logs						
	Imports	1000 m ³	439 #	320 #	417	456	499
	Exports	1000 m ³	17 #	12 #	13	5	2
	Net Trade	1000 m ³	422	308	404	451	496
1.2.2.C	PULPWOOD (ROUND AND SPLIT), CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	5 391	5 600	5 484	5 500	5 516
	Imports	1000 m ³	956 #	1 020 #	848	535	338
	Exports	1000 m ³	1 129 #	1 400 #	1 099	1 022	951
	Apparent consumption	1000 m ³	5 218	5 220	5 233	5 013	4 903
1.2.2.NC	PULPWOOD (ROUND AND SPLIT), NON-CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	4 176	4 100	4 338	4 500	4 668
	Imports	1000 m ³	265 #	350 #	335	261	203
	Exports	1000 m ³	737 #	1 013 #	702	595	505
	Apparent consumption	1000 m ³	3 705	3 437	3 971	4 165	4 366
3 + 4	WOOD RESIDUES, CHIPS AND PARTICLES						
	Domestic supply	1000 m ³	13 926 C	14 206 C	14 632	14 723	14 815
	Imports	1000 m ³	1 441 C	1 508 C	1 508	1 382	1 267
	Exports	1000 m ³	1 836 C	1 899 C	2 100	1 952	1 813
	Apparent consumption	1000 m ³	13 531	13 815	14 040	14 153	14 268
1.2.3.C	OTHER INDUSTRIAL ROUNDWOOD, CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	168	160	93	150	242
1.2.3.NC	OTHER INDUSTRIAL ROUNDWOOD, NON-CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	265	270	236	250	265
1.1.C	WOOD FUEL, CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	3 320	3 343	3 289	3 300	3 311
1.1.NC	WOOD FUEL, NON-CONIFEROUS						
	Removals	1000 m ³	29 879	30 086	29 604	29 500	29 396

Tableau TC2 en quantité de produits (source SCESS pour les données historiques et organisations professionnelles pour les révisions, les estimations et les prévisions)

Product Code	
5.C	SA
5.NC	SA
5.NC.T	
6.1	VE
6.1.NC.T	
6.2	PL
6.2.NC.T	
6.3	PA
6.3.1	
6.4	FI
6.4.1	
6.4.2	
6.4.3	
7	W
10	PA